

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq octobre, à dix-huit heures et quatre minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Cassagnoles au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 19 octobre 2023

Date d'affichage : le 19 octobre 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 34

Votants : 34 + 9 = 43

Votants par procuration : 9

Absents excusés : 7

Absents : 7

Présents : MM.TRINQUIER Gilles, ZUCCONI Jean-Pierre, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, Mme MOURET Aube, MM.DUBOIS Roland, FURESTIER David, CONDOMINES Robert, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, JAHANT Guy, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, ACQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, GRAS Guillaume, Mme AUBERT Martine, M. DREVON Nicolas, Mme MARTIN Catherine, M.WEITZ Bruno, Mme GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, TARQUINI Joseph, CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre, SOULIER Cyril, Mme AGNIEL Virginie, MM.GAILLARD Olivier, MOLINES Louis, Mme LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

M. HERNANDEZ Frédéric à M. DREVON Nicolas

Mmes MASOT Alexandra à M. MONEL José

M. JEAN Lionel à Mme LAURENT Stéphanie

Mme BARBIER Mireille à Mme MARTIN Catherine

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

M. SEMENOFF Serge à M. FOUGAIROLLE Michel

M.CATHALA Serge à Mme AUBERT Martine

M. FIORENZANO Johan à M. MOH Cyril

Mme DRACS Marie Andrée à M. TARQUINI Joseph

Absents excusés: MM. DAUTHEVILLE Jacques, CLAVEL Christian, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, FERRAULT Claude, Mmes MEUNIER Hélène, Mme ROUX Florence.

Absents: MM BRESSET Cyrille, BARON Jérôme, Mme BARON Réjane, MM. BERTO Stéphan, OLIVIERI Bruno, Mmes ROTTE Sandrine, TARNOWSKI Gabrielle.

Secrétaire de séance : M. MOH Cyril

Début de séance : 18h04

**Délibération n°094/2023 : Election complémentaire des membres aux commissions thématiques**

Fabien CRUVEILLER indique que suite à la démission de Monsieur CASTALDI Stéphane membre du conseil municipal de Logrian, la mairie nous a informé de la désignation du nouveau représentant au sein des commissions sports et eau/assainissement/GEMAPI.

Il ajoute que la commune de Corconne nous a également informé du nom d'un représentant pour la commission eau/assainissement/GEMAPI

Il est donc proposé de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants au sein des commissions comme suit :

	SPORTS	NOM	PRENOM
Logrian	TITULAIRE	CASTELLVI	Jean Marie
	SUPPLEANT	HALLOSSERIE	Laurent
	EAU ET ASSAINISSEMENT	NOM	PRENOM
	TITULAIRE	HALLOSSERIE	Laurent
	SUPPLEANT	CASTELLVI	Jean Marie
	Corconne	EAU ET ASSAINISSEMENT	NOM
TITULAIRE		GUYEZ	Bernard

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L5211-2 et L2121-22,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 8 juillet 2020 créant les commissions communautaires et fixant leur composition,

Vu les délibérations du 29 juillet 2020 et du 30 septembre 2020 relatives à l'élection des membres des commissions,

Considérant les candidatures recueillies et proposées au vote par le Président,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité**

- d'élire au sein des commissions thématiques de la communauté de communes les personnes suivantes en qualité de délégués titulaires et suppléants :

	SPORTS	NOM	PRENOM
Logrian	TITULAIRE	CASTELLVI	Jean Marie
	SUPPLEANT	HALLOSSERIE	Laurent
	EAU ET ASSAINISSEMENT	NOM	PRENOM
	TITULAIRE	HALLOSSERIE	Laurent
	SUPPLEANT	CASTELLVI	Jean Marie
	Corconne	EAU ET ASSAINISSEMENT	NOM
TITULAIRE		GUYEZ	Bernard

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.

Le Président

Fabien CRUVEILLER



Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :

